

DEC201634DR12

Décision portant nomination de M. Nicolas BONNET, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC173302DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMS822, intitulée Centre international de rencontres mathématiques, dont le directeur est M. Patrick FOULON;

Vu la décision DEC200711DR12 du 28 février 2020 portant nomination de Mme Marie Goretti DEJEAN DE LA BATIE aux fonctions de CSSI de l'unité UMS822 ;

Vu la décision DEC200998INSMI en date du 25 août 2020 portant nomination de M. Pascal HUBERT aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service UMS822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Provence et Corse;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS822 de Mme Marie Goretti DEJEAN DE LA BATIE à compter du 31 août 2020.

Article 2

M. Nicolas BONNET, ingénieur d'études classe normale, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS822 à compter du 1^{er} septembre 2020.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 07/09/2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Pascal

HUBERT

